

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Le Nouveau Management Public : comment faire face à la pression hiérarchique dans les établissements?

Modalités d'inscription : demande d'autorisation d'absence à transmettre avant le 12 mars 2018.



Jeudi 12 avril 2018 de 9h30 à 16h30

Lycée Louis Bascan
5 Avenue du Général Leclerc
78 120 RAMBOUILLET

→ Pour y accéder :

À 10 minutes de la Gare SNCF
(Transilien ligne N ou le TER
direction Chartres)

Je veux m'inscrire :
FLASHER CE QR-Code !



CONTENU DU STAGE :

Les politiques éducatives menées ces dernières années ont conduit à un accroissement de l'autonomie de l'établissement, renforçant le pouvoir local des chefs d'établissement, et avivant les tensions, entre les enseignants et leur hiérarchie, mais aussi entre les enseignants eux-mêmes.

Les enseignants voient leur travail se transformer : sommés d'obéir à des injonctions multiples, parfois contradictoires, ils rencontrent toujours plus de contraintes dans l'exercice de leur métier.

Cette nouvelle *gouvernance* est désignée par le terme « Nouveau Management Public ». Le but du stage est d'en décrypter la logique, les mécanismes, les enjeux, et fournir des outils concrets pour s'y opposer.

- Qu'est-ce que le Nouveau Management Public ?
- Comment les chefs d'établissement sont-ils formés ? Que contient leur lettre de mission ? A quelles pressions et injonctions doivent-ils eux-mêmes faire face ?
- Comment s'organiser pour résister ? Avec quels outils syndicaux et juridiques faire face aux pressions ?

Nos intervenants, **Eric Mansencal, chef d'établissement et militant du SNUPDEN-FSU**, **Evelyne ROGNON, professeur de philosophie, présidente de l'Institut de recherche de la FSU**, répondront à toutes ces questions, tout en laissant la place à des cas pratiques tirés de la réalité de vos établissements.

Contactez le SNES-78 pour plus de détails : 01 30 51 79 57

Ou : snes78@versailles.snes.edu

Stages syndicaux : un droit pour tous !



Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique (y compris les stagiaires) ont droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ces stages donnent droit à autorisation d'absence.

Comment s'inscrire ?

1 - au moins un mois avant la date du stage, déposez à votre chef d'établissement la **demande d'autorisation d'absence** adressée au Recteur. Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.
2 - prévenir, sans tarder, le SNES 78 de votre participation. (*nous retourner le coupon ci dessous ou remplir le formulaire en ligne sur notre site www.versailles.snes.edu*)

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE. *A reproduire et à remettre au chef d'établissement au plus tard le lundi 12 mars 2018.*

NOM, Prénom, Grade et Fonction, Établissement

*Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
S/C de M: (1)*

*Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11. 01.84 (art 3 4, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (si vous êtes titulaire) (2), de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non- titulaires de l'État (si vous êtes non titulaire) (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 12 avril 2018** pour participer à un stage de formation syndicale.*

*Ce stage se déroulera au **Lycée Louis Bascan, à Rambouillet**. Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.2.93).*

Date et Signature.

(1) nom et fonction du Chef d'établissement (cette demande doit parvenir par la voie hiérarchique)

(2) ne recopier que ce qui correspond à votre situation

✂-----

à retourner à : **SNES Yvelines** – 24 rue Jean Jaurès – 78190 Trappes
ou par mail à snes78@versailles.snes.edu

NOM et Prénom :

Établissement et commune :

Adresse et Téléphone personnels :

/ _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

e-mail / _____ @ _____ /

Je participerai au stage « **Néo management public : comment faire face ?** » du **jeudi 12 avril 2018** au **Lycée Louis Bascan à Rambouillet**.

Je déjeunerais sur place (prévoir environ 6€ si vous n'êtes pas adhérent du SNES. Le repas est offert à nos adhérents.)